

**Présents :**

Présidente du conseil : Mme MALMEZAT, Directrice de Pérignat-sur-Allier

Direction : M. DARFEUILLE, Directeur de l'école de Saint Bonnet-Lès-Allier

Représentants des municipalités : Mr BUCHE Maire, Mme MOSNIER, Mr DOMAS Maire, Mr DURIF, Mme JONNARD, Mme LEITE

DDEN : M. PAYS

Enseignants : Mme BAYON, Mme FAVY, Mme GERBAL, Mme MAILLARD, Mme MOUGEL, Mme OUSTINOFF, Mme VAN SEVEREN

Délégués des Parents d'élèves : Mme VINATIER, M. GRENOUILLOUX, Mme GARCIA, Mme ROYET, Mme GODARD, Mme ENES, Mme DA SILVA NIGOND, Mme BONHOMME, Mme CLAUSTRE

Excusés : Mme DURANT Inspectrice, Mme BREUIL, M. ROUDIER, Mme STRASSEN

**Introduction :**

- présentation et accueil d'Alice VAN SEVEREN, sur le remplacement de Mme Breuil.

Les parents d'élèves souhaitent faire remonter un courrier au rectorat pour rappeler les difficultés rencontrées par des élèves de CP face à une succession de remplaçants certes, présents, mais différents chaque jour durant tout le mois de janvier. La mairie souhaite se joindre à ce courrier pour insister sur la nécessité de recruter plus d'enseignants.

- Grève : l'obligation de service minimum demandé aux collectivités lors des journées de grève (si 25% de grévistes) n'a pas été mise en place. La mairie n'est pas d'accord avec ce principe de service minimum. Elle considère que c'est « anti-grève » et que ce n'est pas dans leurs compétences.

**■ Effectifs 2020-2021:**

- en maternelle : 24 PS + 15 MS+ 16 GS = 55 élèves en maternelle

- en élémentaire : 16 CP + 26 CE1 + 20 CE2 + 25 CM1 – 16 CM2 = 103 élémentaires

Prévision de rentrée 2020-2021 pour le RPI = 158 élèves.

**■ Rythmes scolaires :**

Demande de retour aux quatre jours pour les enseignants de maternelle : les parents élus souhaitent faire une enquête sur ce point. Une réflexion sera engagée après les élections pour la rentrée 2021.

**■ Evaluations nationales CP :**

Les CP viennent de passer une deuxième évaluation de 4 séquences (2 maths, 2 français) + 1 séquence lecture oralisée.

Les parents de CP recevront une feuille récapitulative, comme pour les évaluations de début d'année.

**■ Sécurité :**

Un exercice départemental d'alerte « mise à l'abri » a eu lieu mardi 4 février.

Elémentaire : l'exercice de mise à l'abri (baisser les stores, fermer les portes, continuer à travailler) s'est déroulé sans heurt, ni problème particulier.

En situation de confinement, on demande le silence aux enfants, pendant plusieurs minutes, dans un lieu protégé et spécifié aux élèves lors d'une séance de préparation. L'objectif étant de préparer les enfants à être réactifs et entraînés à obéir à l'enseignant dans une situation d'urgence.

Maternelle : les élèves de maternelle étaient en récréation lors de l'appel. Ils sont allés se réfugier à l'intérieur. Tout s'est bien passé.

**■ Activités éducatives :****Maternelle :**

-Projet « Si t'es jardin » avec Billom Communauté :

GS : projet musique avec Richard Héry dans un premier temps, découverte, fabrication et utilisation d'instruments en terre.

PS : projet danse avec Sylvia Delsuc en éveil corporel (ramper, rouler, sauter, danser à 2, ...).

Une rencontre alliant danse et musique est prévue avec la classe des GS.

- Noël : Visite du Père Noël et goûter. La maternelle remercie la municipalité de Saint Bonnet pour son aide et son engagement sur cet évènement.

Pérignat'Aventure : Les 2 écoles remercient le centre de loisirs pour l'accueil et le bon déroulement de la journée offerte aux élèves, le vendredi avant les vacances de Noël.

- Classe de découverte des MS et GS du 14 au 17 avril 2020 :

La réunion aura lieu le 13 février avec les parents. Voyage sur le thème du développement durable (étude de la « laisse de mer », bateau pédagogique pour voir des dauphins, analyse de l'eau de mer pour observer les polluants plastiques, visite de l'aquarium du Cap d'Agde, ...)

- Les Bouchons d'Amour : on continue de collecter les bouchons. L'argent récupéré grâce aux bouchons d'amour permet de financer des chiens pour handicapés. Merci aux parents.

- Les Resto du Cœur : la collecte se fera vendredi 14 février.

- Le marché aux fleurs : en lien avec le thème « Jardin et développement durable », il sera organisé cette année en maternelle et en élémentaire et devrait permettre d'aider à financer les sorties scolaires.

- Le loto à la galette : l'opération a dégagé un bénéfice de 363€. L'école maternelle remercie les parents pour leur participation.

- demande d'obtention du label E3D (École en démarche de développement durable) de niveau 3 : un projet sera déposé auprès de la municipalité pour végétaliser la cour (un poulailler, des arbres, ...)

Elémentaire :

- Séances de natation pour les CP et les CE1 : de gros progrès ont été observés même si l'objectif reste de pouvoir appréhender le milieu aquatique avec aisance.

- Cross : organisé cette année par l'école de Dallet. Nous avons une proposition de date pour le 12 mai.

- activité avec Billom Communauté dans le cadre du projet « Si t'es jardin » :

Land'art : « L'oiseau Tonner », les matériaux sont en cours de stockage. Liste sur le site de l'école.

« Stop-motion » avec Didier Roncheau, intervention de 2h. C'est un assemblage de photos prises par les élèves afin d'obtenir un effet de mouvement et d'en faire un petit film, en lien avec la construction de « L'oiseau Tonnerre. » Le 1<sup>er</sup> essai est visible sur le site de l'école. La deuxième intervention aura lieu en mars, en extérieur.

- 1<sup>er</sup> foot : tous les CE2 vont bénéficier de 7 séances, le vendredi après-midi, animées par 4 étudiants en STAPS. Une convention a été signée avec le District de Football.

- Animations sur l'Ecopôle avec la LPO (observation des oiseaux), comme les CE au 1<sup>er</sup> trimestre, les CM1 auront une séance sur le site en mars ou avril.

- Animations autour des arbres avec les CM2 : le montage d'un herbier est en cours.

- Voyage scolaire du 16 au 19 juin des CM1, CE2/ CM2 dans les châteaux de la Loire sur le thème des jardins : élaboration en cours, la réunion d'information aura lieu après les vacances de février.

- Sécurité routière : lundi 20 janvier, les CM1 et CM2 ont bénéficié d'une animation « Se déplacer à vélo » par un gendarme de la brigade de Clermont (le matin : la théorie, l'après-midi : la pratique dans la cour)

- labellisation E3D (École en démarche de développement durable) : L'école du Pré de l'Eau a monté un dossier pour demander la labellisation niveau 2, comme la Maternelle.

Les 2 écoles profitent de l'occasion pour remercier l'association Enfa'Randole pour leurs actions en faveur des élèves et pour remercier les parents de l'accueil favorable qu'ils leur réservent à chaque occasion.

## ■ Questions à compétence municipale.

Elémentaire :

Travaux réalisés :

- nettoyage de la cour, fixation des gouttières du récupérateur d'eau de pluie, évacuation des vieilles armoires à jouets.

## Travaux prévus :

- réaménagement des toilettes extérieures et de l'espace poubelles, pendant les vacances de février.
- une tranchée sera effectuée aux vacances de février afin d'installer le filaire pour le portail
- couche de finition extérieure de la bibliothèque, aux vacances de Pâques

## Maternelle :

### Travaux réalisés :

- un composteur réalisé par l'employé municipal. Un deuxième composteur devrait être installé par le SBA vers la cantine.
- Un radiateur soufflant a été installé dans la salle de sieste
- Un rideau occultant a été installé dans la classe des TPS/PS
- Réparation, par l'employé municipal, de la table se trouvant dans la cour (cassée durant un weekend) ainsi que l'hôtel à insectes. L'école remercie la municipalité.

### Travaux attendus :

- problèmes avec l'ordinateur. Demande d'un nouvel ordinateur portable.
- demande d'un coup de peinture dans le couloir (plafond + murs)

## ■ Question des parents

### - gestion de l'accès à l'eau en situation de forte chaleur :

En élémentaire, les enseignants ont demandé, à chaque élève, d'apporter une gourde, utilisable tout au long de l'année et notamment quand ils vont au sport ou en période de chaleur.

En maternelle, les enseignants donnent à boire, à la demande, après la récréation.

-la demande de plantation d'arbres, en élémentaire pour limiter la chaleur dans les classes, a été bien accueillie. Une demande de ventilateurs a également été demandée par les enseignants de Pérignat.

-kermesse : organisée par les parents d'élèves, elle devrait avoir lieu un vendredi ou peut-être un soir en semaine, en juin ou sur la dernière semaine de juillet. Date à l'étude.

- aide financière pour les voyages scolaires : les parents en difficulté peuvent s'adresser aux directeurs ou à Mme MOSNIER pour Pérignat et Mr DURIF pour la mairie de Saint Bonnet.

- poids des cartables en élémentaire : les enseignants sont très sensibilisés au problème et veillent, de manière générale, à limiter le matériel transporté, sauf situation exceptionnelle comme la répartition des élèves (pas de remplaçant) qui ne leur a pas permis de retourner en classe pour poser les cartables.

Les trousse peuvent rester en classe. Les enseignants vont en reparler avec les enfants afin qu'ils ne prennent pas tout le casier dans le cartable. La surcharge vient parfois des parents qui souhaitent avoir tout le « casier » le soir de peur que du matériel, pour les devoirs, soit oublié en classe. Attention aussi aux cartables à roulettes qui sont bien plus lourds.

- Centre de loisirs : l'inscription, malgré la demande des parents, ne peut pas, avec le logiciel actuel, se faire à l'année. Un autre outil est à l'étude.

Qualité de l'air : Mme Vinatier a pu obtenir en prêt un appareil de mesure (<https://www.airvisual.com/air-quality-monitor>) des particules et du CO2 dans l'air. Il restera dans les écoles ou au centre de loisirs pour valider les procédures d'aération ou pour des activités pédagogiques.

- Installation du cendrier à l'école de Pérignat : un nouveau problème a surgi car du gravier a remplacé le sable donc les mégots ne s'enfoncent pas et s'envolent facilement. Une attention particulière est demandée aux parents avec des enfants à la sortie de l'école pour éviter les jeux ou autres activités autour du cendrier.

Un employé municipal passera régulièrement.

- Demande pour le remplacement de Marine ARAUJO par rapport à son congé maternité : la mairie candidate jusqu'au 21 février. La mairie a indiqué qu'elle ne souhaitait plus titulariser deux ATSEM mais seulement une (en l'occurrence, Marine ARAUJO qui est déjà titulaire de son poste). La deuxième ATSEM ne sera donc pas titularisée.